

COMPTE-RENDU DES DELIBÉRATIONS DU COLLÈGE

JEUDI 3 DÉCEMBRE 2020

Le 3 décembre 2020, le collège de l'Autorité nationale des jeux ;

Vu la loi n°2010-476 du 12 mai 2010 relative à l'ouverture à la concurrence et à la régulation du secteur des jeux d'argent et de hasard en ligne ;

Vu l'ordonnance n° 2019-1015 du 2 octobre 2019 réformant la régulation des jeux d'argent et de hasard, notamment son article 49 ;

Vu le décret n°2010-481 du 12 mai 2010 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Autorité de régulation des jeux en ligne, notamment son article 5 ;

Vu le décret du 15 juin 2020, portant nomination des membres du collège et de la présidente de l'Autorité ;

A adopté les décisions suivantes :

- ✓ [Décision n°2020-056 du 3 décembre 2020 portant adoption de la proposition de cadre de référence pour la prévention du jeu excessif ou pathologique et la protection des mineurs ;](#)
- ✓ [Décision n°2020-057 du 3 décembre 2020 portant approbation du plan d'actions de la Française des Jeux en vue de prévenir le jeu excessif et le jeu des mineurs et de favoriser une pratique raisonnable du jeu ;](#)
- ✓ [Décision n°2020-058 du 3 décembre 2020 portant approbation du plan d'actions du PMU en vue de prévenir le jeu excessif et le jeu des mineurs et de favoriser une pratique raisonnable du jeu ;](#)
- ✓ [Décision n° 2020-059 du 3 décembre 2020 portant adoption du cahier des exigences techniques relatives à l'interrogation du fichier des interdits de jeux en application de l'article L320-9 du code de la sécurité intérieure.](#)
- ✓ [Décision n°2020-060 du 3 décembre 2020 portant autorisation d'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Precius Max » ;](#)
- ✓ [Décision n°2020-061 du 3 décembre 2020 relative à l'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Rocks Glory » ;](#)
- ✓ [Décision n°2020-062 du 3 décembre 2020 relative à l'exploitation en ligne du jeu de loterie sous droits exclusifs dénommé « Lucky Winstiti » ;](#)
- ✓ [Décision n° 2020-63 du 3 décembre 2020 portant homologation du règlement particulier du jeu « Precius Max » ;](#)
- ✓ [Décision n° 2020-64 du 3 décembre 2020 portant homologation du règlement particulier du jeu « Rocks Glory » ;](#)

Un régulateur au service d'un jeu sûr, intègre et maîtrisé

- ✓ [Décision n° 2020-65 du 3 décembre 2020 portant homologation du règlement particulier du jeu « Lucky Winstiti » ;](#)
- ✓ [Décision n° 2020-66 du 3 décembre 2020 portant homologation du règlement particulier du jeu « Tour du monde » ;](#)
- ✓ [Décision n°2020-067 du 3 décembre 2020 portant modification de la liste des catégories de compétitions et types de résultats de ces compétitions pouvant servir de support de paris ;](#)
- ✓ [Décision n°2020-068 du 3 décembre 2020 portant approbation de la conclusion d'un projet de convention entre l'Autorité nationale des jeux et l'Union nationale des associations familiales \(UNAF\).](#)

Décisions publiées sur le site de l'ANJ le 4 décembre 2020

Un régulateur au service d'un jeu sûr, intègre et maîtrisé